

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 644-8222

Québec, le 23 mars 2009

Madame Renée Loiselle, chargée de projet  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7  
renee.loiselle@mddep.gouv.qc.ca

**Objet :   Projet minier aurifère Canadian Malartic  
          Questions d'un participant et de la commission d'enquête  
          en date du 23 mars 2009**

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes :

1. Le MDDEP et le MRNF ont dit vérifier un pourcentage des contrôles de construction, de gestion et de restauration faites par le promoteur. Est-il possible de connaître les modalités entourant les vérifications faites par le MDDEP ?

(Yvan Croteau, Réseau québécois des groupes écologistes)

2. Il est mentionné dans l'étude d'impact que l'étang situé au nord du complexe minier projeté serait utilisé comme bassin d'urgence et servirait de bassin de sédimentation et d'intercepteur en cas de déversement. Quel est l'avis du Ministère au sujet de l'utilisation d'un milieu humide pour un tel usage ? Des mesures particulières devraient-elles être appliquées ?

...2

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 30 mars prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience publique qui se tiendra à compter du 14 avril 2009 à Malartic.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Lacoursière', written in a cursive style.

Anne Lacoursière  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission